

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR
LE DEVELOPPEMENT DES ARTS**

Siège social : Hôtel du Département

Route de PESSAN
32022 - AUCH

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Assemblée générale du 24 septembre 2019

Alain BELLOC

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de TOULOUSE

57, Bd de l'Embouchure – Central Parc A

31200 - TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'Assemblée générale de l'association ADDA 32,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

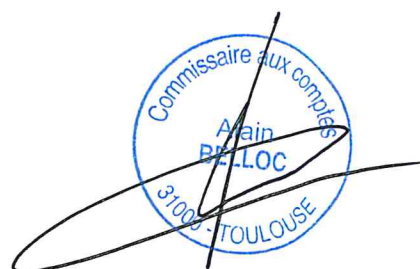
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE,
Le 24 juillet 2019

Alain BELLOC



Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

A.D.D.A. 32

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif			Exercice			Exercice précédent	
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au: 31/12/2017	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	8 980	5 343	3 637	1 836	
		TOTAL	8 980	5 343	3 637	1 836	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	16 152	14 120	2 031	959	
		TOTAL	16 152	14 120	2 031	959	
	Immobilisations financières ²³	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	15		15		
		TOTAL	38 500 38 515		38 500 38 515	39 000 39 000	
	Total I		63 648	19 463	44 184	41 795	
	Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
			TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commande					
Créances ²⁴		Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	9 628 8 521		9 628 8 521	25 339 8 118	
		TOTAL	18 149		18 149	33 457	
Divers		Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	247 267 662		247 267 662	268 351 1 123	
		Total II	266 079		266 079	302 933	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V							
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		329 728	19 463	310 264	344 729		
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres						

Commissaire aux comptes

Alain
RELLOC



A.D.D.A. 32

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	1	1
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	70 000	70 000
	Report à nouveau	28 413	41 170
	Résultat de l'exercice	-30 924	-12 756
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	621	855
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
Total I		68 111	99 269
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	24 656	41 329
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	47 298	36 694
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II		71 954	78 023
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 500	1 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 813	109 218
	Dettes fiscales et sociales	63 050	55 644
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	833	833
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		240
Total III		170 197	167 436
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		310 264	344 729
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	170 197	167 436
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		



A.D.D.A. 32

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires	21 334	20 272
	Autres services	5 446	3 545
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	26 780	23 818
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	34 976	32 738
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	353 037	343 863
	Produits liés à des financements réglementaires		
Charges d'exploitation	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	19 010	7 913
	Autres produits	461	15
	Total des produits d'exploitation I	434 266	408 348
	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	3 430	4 009
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	155 019	151 057
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 639	4 161
	Salaires et traitements	200 834	179 897
	Charges sociales	90 587	78 801
	Dotations d'exploitation		
Produits financiers	• sur immobilisations amortissements provisions	1 539	626
	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	1 376	959
	Total des charges d'exploitation II	456 426	419 513
	Résultat d'exploitation (I-II)	-22 159	-11 164
	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 606	1 825
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	1 606	1 825
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	1 606	1 825
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-20 553	-9 339
	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

A.D.D.A. 32

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018

Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	233	311
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels VII		233	311
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VIII			
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		233	311
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		30 395	22 573
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		41 000	26 302
Total des produits (I+III+V+VII+X) XIII		466 501	433 058
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		497 426	445 815
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-30 924	-12 756
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		36 125	35 853
Bénévolat			
Prestations en nature		36 125	35 853
Dons en nature			
Charges		36 125	35 853
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		36 125	35 853
Personnel bénévole			



Association A.D.D.A 32

ANNEXE

Exercice clos au 31/12/2018

Ce document contient 13 pages.



Sommaire

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Événements principaux de l'exercice	3
1.2	Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Bilan actif	4
2.1.1	<i>Immobilisations incorporelles</i>	4
2.1.2	<i>Immobilisations incorporelles. Amortissements</i>	4
2.1.3	<i>Immobilisations corporelles</i>	4
2.1.4	<i>Immobilisations corporelles. Amortissements</i>	4
2.1.5	<i>Immobilisations financières</i>	4
2.1.6	<i>Produits à recevoir</i>	5
2.1.7	<i>Charges constatées d'avance</i>	5
2.1.8	<i>Actif circulant – Classement par échéance</i>	5
2.2	Bilan passif	5
2.2.1	<i>Fonds associatif sans droit de reprise</i>	5
2.2.2	<i>Report à nouveau et résultats</i>	6
2.2.3	<i>Réserves pour projet associatif</i>	6
2.2.4	<i>Fonds dédiés</i>	7
2.2.5	<i>Provision pour risques et charges</i>	7
2.2.6	<i>Engagements pris en matière de retraite</i>	8
2.2.7	<i>Autres dettes</i>	8
2.2.8	<i>Charges à payer</i>	8
2.2.9	<i>Produits constatés d'avance</i>	8
3	Informations relatives au compte de résultat	9
3.1	Ventilation de l'effectif à la fin de l'exercice	9
3.2	Rémunérations des dirigeants	9
3.3	Résultat exceptionnel	9
3.4	Produits d'exploitation	9
4	Informations diverses	10
4.1	Contributions volontaires	10



L'association présente les caractéristiques suivantes :

• Total du bilan	310 264 €
• Produits d'exploitations	434 266 €
• Résultat de l'exercice (déficit)	(30 924 €)

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

En décembre 2018 départ à la retraite du directeur de l'ADDA.

1.2 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

a) Méthode générale

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles que prescrites par le règlement n°99.01 du 16/02/1999 du Comité de Réglementation Comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

b) Changement de méthode d'évaluation ou de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 *Immobilisations incorporelles*

Acquisition d'un logiciel de paie en 2018 pour 2 866 €.

2.1.2 *Immobilisations incorporelles. Amortissements*

Linéaire : 2 ou 3 ans

Dotation aux amortissements 2018 pour les logiciels de paie : 1 064 €.

2.1.3 *Immobilisations corporelles*

Acquisition de matériel son et lumière en 2018 pour 1 547€.

2.1.4 *Immobilisations corporelles. Amortissements*

Matériel et mobilier de bureau : Linéaire 3 à 5 ans

Matériel : Linéaire 3 à 5 ans sauf la remise en état du piano Steinway amortie sur 10 ans.

Dotation 2018 : 475 €

2.1.5 *Immobilisations financières*

Attribution de parts sociales par le Crédit Mutuel pour une valeur totale de 15€.



2.1.6 *Produits à recevoir*

	Montant		Compte comptable
	2018	2017	
Clients factures à établir	/	/	418100
Solde Conseil Départemental	/	/	441700
Autres subventions à recevoir	4 000 €	/	441700
Région – diffusion spectacle	/		441700
Adhésions	4 127 €	/	428700
Remb. Frais à recevoir	/	7 275 €	468700
Intérêt à recevoir	106 €	35 €	518800
Organismes sociaux	/	440 €	438700
TOTAL	8 233 €	7 750 €	

2.1.7 *Charges constatées d'avance*

Montant au 31/12/2018 : 662 €

Ce sont toutes des charges d'exploitation.

2.1.8 *Actif circulant – Classement par échéance*

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à 1 an.

2.2 *Bilan passif*

2.2.1 *Fonds associatif sans droit de reprise*

Les ADDA de Midi-Pyrénées disposaient depuis 1985 de 8 pianos Steinway, achetés à l'époque par le Conseil Général de Midi Pyrénées au profit de l'ARTEM. En 1992, l'ARTEM a été liquidé et les pianos avaient fait l'objet d'une donation au profit de chacune des ADDA. C'est ainsi que l'ADDA 32 dispose d'un piano Steinway qui n'avait jamais été rentré à son actif, les actes de donation n'ayant pas été trouvés.

L'ADDA 32 ayant fait en 2007 des travaux importants sur ce piano Steinway, lesquels ont été immobilisés à l'actif du bilan de l'association au 31/12/2007, il a été décidé de valoriser le piano Steinway à l'actif du bilan pour l'euro symbolique. C'est pourquoi la contrepartie figure désormais au passif en apport sans contrepartie. La situation reste évidemment inchangée au 31/12/2018.

2.2.2 Report à nouveau et résultats

	Report à nouveau au 01/01/2018	Affectation résultat 2017	Affectation à réserves	Report à nouveau au 31/12/2018
Report à nouveau créditeur	41 170 €	- 12 757 €		28 413 €
TOTAL	41 170 €	- 12 757 €		28 413 €

2.2.3 Réserves pour projet associatif

	Réserves au 01/01/2018	Affectations à réserves en 2018	Prélèvements réserves en 2018	Réserves au 31/12/2018
Réserve spéciale de fonctionnement	70 000 €			70 000 €
TOTAL	70 000 €			70 000 €



2.2.4 Fonds dédiés

	Fonds dédiés au 01/01/2018	Engagements à réaliser sur subi. att. en 2018	Report en 2018 des ress. utilisés sur sub.ant. attribuées	Fonds dédiés au 31/12/2018
Création site sur budget 2009	1 392 €	/	/	1 392 €
Suvention complémentaire DRAC intitulée « formation accompagnement Festival du Gers »	3 000 €	/	/	3 000 €
DDSCPP projet Ado culture	1 000 €	/	1 000 €	/
Etude diagnostic	5 000 €	/	/	5 000 €
DRAC Résidences Bas Armagnac 2017	15 000 €		15 000 €	/
Projet Ados culture 2017	10 000 €		9 028 €	972 €
Formation méthodologie de projet en éducation artistique				/
DRAC Résidences artistiques 2018	1 302 €	15 000 €	1 302 €	15 000 €
DRAC Chant Choral 2018		10 000 €		5 935 €
DDCSPP Ados Culture 2018		8 000 €		8 000 €
CAF Projet Ados 2018		8 000 €	4 065 €	8 000 €
	36 694 €	41 000 €	30 395 €	47 298 €

2.2.5 Provision pour risques et charges

	Provision au 01.01.2018	Dot. Provision 2018	Reprise Provision 2018	Provision au 31.12.2018
Provision pour IS/produits financiers	/	/	/	/
Provision pour surcoût véhicule loué	/	/	/	/
Provision pour indemnité départ à la retraite	41 329 €	/	16 673 €	24 656 €
TOTAL	41 329 €	/	16 673 €	24 656 €

2.2.6 *Engagements pris en matière de retraite*

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 24 656 €, charges sociales incluses.

Ce montant était intégralement comptabilisé au 31/12/2018. La reprise du seul exercice 2018, s'élève à 16 673 €.

2.2.7 *Autres dettes*

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

2.2.8 *Charges à payer*

Elles sont constituées par :

Factures fournisseurs non parvenues
Provisions pour congés payés
(charges sociales et fiscales incluses)
Charges sociales à payer
Total

2018	2017
48 880 €	60 183 €
30 829 €	41 164 €
180 €	1 834 €
79 889 €	103 181 €

2.2.9 *Produits constatés d'avance*

Aucun produit constaté d'avance en 2018.

Total

2018	2017
/	240 €
/	240 €



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation de l'effectif à la fin de l'exercice

1) Personnel permanent

	Personnel salarié
Cadre	1.00 ETP
Employés	3.97 ETP
Total	4.97 ETP

A cet effectif s'ajoute un agent mis à disposition par le Conseil Départemental soit 0.8 ETP.

2) Autres personnels

- des formateurs et intervenants en milieu scolaire : 0,02 ETP

3) Synthèse

Le nombre d'ETP 2018 s'élève donc à 4.99 ETP si l'on ne tient pas compte du personnel mis à disposition, et à 5,79 ETP, si l'on en tient compte.

3.2 Rémunérations des dirigeants

Aucun membre du bureau n'est rémunéré par l'association.

3.3 Résultat exceptionnel

Néant.

3.4 Produits d'exploitation

Voir détail compte de résultat.



4 Informations diverses

4.1 Contributions volontaires

Les moyens matériels et techniques mis à disposition pour les collectivités territoriales sont les suivantes :

- **Conseil Départemental**

	2018	2017
Mise à disposition de matériels de bureau et informatiques	12 500 €	12 500 €
Téléphonie	1 000 €	1 000 €
Affranchissements et courrier	5 000 €	5 000 €
Copies « noir et blanc et couleur » Fournitures de papier et enveloppes Prestation reprographie	1 670 €	1 670 €
Mise à disposition des locaux	11 864 €	11 592 €
Travaux de cartographie	500 €	500 €
Entretien des locaux	3 591 €	3 591 €
Total	36 125 €	35 853 €

Ces chiffres résultent de l'évaluation faite par le Conseil Départemental lors de la signature de la convention signée.



A.D.D.A. 32

Immobilisations		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	6 115	2 865			8 980
	Total II	6 115	2 865			8 980
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions					
	Install. techn., matériel, outillage	14 604	1 547			16 152
	Install.générales, ag. am. divers					
	Matériel de transport					
	Mat. bur. et informatique, mobilier					
	Immob. corp. en cours					
	Avances et acomptes					
	Total III	14 604	1 547			16 152
Immobilisations financières	Participations		15			15
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières	39 000		500		38 500
	Total IV	39 000	15	500		38 515
Total général (I+II+III+IV)		59 720	4 428	500		63 648

A.D.D.A. 32

Immobilisations		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	4 278	1 064			5 343
	Total II	4 278	1 064			5 343
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions					
	Install. techn., matériel, outillage	13 645	475			14 120
	Install. générales, ag. am. divers					
	Matériel de transport					
	Mat bur. et informatique, mobilier					
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	13 645	475			14 120
Total général (I+II+III)		17 924	1 539			19 463



A.D.D.A. 32

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif	70 000			70 000
	Autres réserves				
	Total réserves	70 000			70 000
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	41 329		16 673	24 656
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges				
	Total	41 329		16 673	24 656
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers				
	Autres provisions pour dépréciation				
	Total				
Total général des provisions et dépréciations		41 329		16 673	24 656
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				16 673	